



2875 avenue Granada  
Rouyn-Noranda (Québec) J9Y 1Y1  
Tél. : 819-797-4144 / Téléc. : 819-792-2306

### **Granada Gold Clôture Un Placement Privé Accréditif**

**Rouyn-Noranda (Québec) – le 22 décembre 2020** – Granada Gold Mine Inc. (TSX-V : GGM) (la « Société » ou « Granada Gold ») a le plaisir d'annoncer que la Société a clôturé un financement par voie de placement privé accréditif, amassant un produit brut de 534 982,50 \$. La Société a émis 2 377 700 actions accréditives au prix de 0,225 \$ par action accréditive, sous réserve de l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX (la « Bourse »).

Des frais d'intermédiation totalisant 26 698,95 \$ en espèces et 118 662 bons de souscription d'agent ont été versés en lien avec le financement. Chaque bon de souscription d'agent peut être exercé au prix de 0,225 \$ par action dans les deux ans suivant la clôture. Les frais d'intermédiation versés en lien avec le placement privé restent sujets à l'approbation de la Bourse.

Tous les titres émis dans le cadre du placement privé sont assujettis à une période de détention minimale de quatre mois plus un jour, venant à échéance le 23 avril 2021, conformément aux lois applicables sur les valeurs mobilières.

Le produit du placement privé accréditif sera utilisé pour des travaux d'exploration en surface, l'excavation de tranchées et le rééchantillonnage des carottes de forage historiques sur la propriété aurifère Granada de la Société au Québec.

Un initié de la Société a acheté un total de 400 000 unités accréditives dans le cadre du placement privé, ce qui est considéré comme une « opération avec une personne apparentée » tel que défini dans le Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières (le « **Règlement 61-101** »). La Société s'est prévalu des dispenses aux obligations d'obtenir une évaluation officielle et d'obtenir l'approbation des porteurs minoritaires en vertu des articles 5.5(a) et 5.7(a) du Règlement 61-101 respectivement, en ce qui a trait à la participation de cet initié. Aucun nouvel initié ni personne de contrôle n'a été créé dans le cadre du placement privé.

#### **À propos de Granada Gold Mine Inc.**

Granada Gold Mine Inc. poursuit le développement de la propriété aurifère Granada près de Rouyn-Noranda au Québec. La propriété englobe l'ancienne mine d'or de Granada, qui a produit plus de 50 000 onces d'or à une teneur de 10 grammes par tonne d'or dans les années 1930, avant qu'un incendie ne détruise les installations en surface. Environ 120 000 mètres de forage ont été complétés sur la propriété jusqu'à présent, ciblant principalement la zone LONG Bars en extension, laquelle s'étend sur une distance latérale de 2 kilomètres d'est en ouest, le long d'une structure potentiellement minéralisée de 5,5 kilomètres. La très prolifique Faille de Cadillac, d'où plus de 50 millions d'onces d'or ont été produites au cours du dernier siècle, traverse la partie nord de la propriété Granada selon un axe qui s'étire de Val-d'Or à Rouyn-Noranda au Québec.



La Société est en possession de tous les permis requis pour entreprendre la première phase d'exploitation minière, le « démarrage graduel », qui permettrait à la Société d'extraire jusqu'à 550 tonnes par jour et de produire jusqu'à 675 000 tonnes de minerai sur une période de trois ans. De plus amples renseignements sont disponibles au : [www.granadagoldmine.com](http://www.granadagoldmine.com).

« Frank J. Basa »

Frank J. Basa, P. Eng.

Chef de la direction et président du conseil

Wayne Cheveldayoff, Communications, au : 416-710-2410 ou à l'adresse :

[waynecheveldayoff@gmail.com](mailto:waynecheveldayoff@gmail.com)

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent aucune responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude de ce communiqué. Ce communiqué peut renfermer des énoncés prospectifs incluant, sans s'y limiter, des commentaires portant sur le calendrier et le contenu des programmes de travaux à venir, les interprétations géologiques, l'obtention de titres de propriété, les procédés potentiels de récupération minérale, etc. Les énoncés prospectifs portent sur des événements et des conditions futures et par conséquent, impliquent des risques et des incertitudes. Les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats présentement anticipés dans de tels énoncés.